



la Lettre de Benon

Lettre d'information du conseil municipal de Benon

N° 10 - Décembre 2010



> Mot du Maire

Chers administrés,

Suite aux élections municipales complémentaires du mois de septembre, le Conseil municipal s'est réuni pour désigner un nouveau maire. C'est avec plaisir que je succède à David Ogier pour représenter notre commune. J'en profite également pour souhaiter la bienvenue au nouveau conseiller municipal, Jacques Métreau, avec lequel j'aurai plaisir à travailler.

Couvreront à mes côtés :

- Alain COUDRIN, premier adjoint chargé des affaires relatives à l'environnement, aux champs, bois et forêts, aux fêtes, aux affaires financières ;
- Nicole GRASSET deuxième adjoint chargé des affaires sociales, de la culture, du tourisme, des fêtes et cérémonies ;
- Jean-Claude FAJOUX, troisième adjoint chargé de l'urbanisme et de la voirie (exclues les voies ressortant des champs, des bois et forêts).
- Et, André RABILLER, président du SIVOS.

En cette fin d'année 2010, l'équipe municipale peut se féliciter d'avoir amélioré la sécurité de ses administrés, en particulier celle des écoliers. En effet, plusieurs aménagements de la voirie ont été effectués : rond-point sur le lotissement des Terres Rouges facilitant le passage du bus scolaire, réalisation de travaux réduisant la vitesse à l'entrée de La Roulière. Le deuxième étage du château a été réhabilité pour accueillir les associations. Compte tenu de la vétusté de son véhicule, la commune a également fait l'acquisition d'un Ford Transit Connect et d'un camion-benne.

D'autres investissements restent encore à faire dont le renouvellement de la chaudière au fioul par une chaudière à bois écologique. L'actuelle étant en fin de vie, cet investissement est aujourd'hui indispensable pour chauffer les bâtiments communaux dont l'école et la future cantine, le respect de l'environnement étant une priorité dans notre commune rurale.

Les fêtes de fin d'année approchent. Nombreuses sont les personnes qui se préparent à les passer en famille. C'est pourquoi j'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui seront seuls durant cette période. À tous, je souhaite un joyeux Noël et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2011.

Le Maire,
Sylvie ROCHETEAU

La lettre de Benon.

Commission communication : Thierry Rambaud (rapporteur),
Frédéric Ollu, Jacques Métreau.

Maquette : Arabesque - Karine Roblet - www.arabesque-graphiste.com

Photos : voir crédit.



> A la une

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS) Bilan de rentrée 2010-2011

La rentrée de cette année, avec 374 élèves sur l'ensemble du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) s'est faite sans problèmes.

L'ouverture de 2 classes supplémentaires a eu lieu, une à Ferrières, une à Benon ce qui porte à 14 le nombre de classes sur le RPI réparties de la façon suivante.

Le Gué d'Alleré a toujours 4 classes de maternelle : 1 classe GS-MS, 2 Classes MS-PS, 1 classe PS.

Anais : 1 classe GS.

Benon : 5 classes (1 classe GS-CP, 1 classe CP, 1 classe CP-CE1, 1 classe CE1, 1 classe CE1-CE2).

Ferrières a 4 classes : 1 classe CE2 1 classe CE2-CM1 et 2 classes CM1-CM2.

Les travaux d'agrandissement de l'école à Benon n'étant pas faits pour cette rentrée 2010-2011, nous avons été obligés d'installer deux modulaires en attendant, ainsi qu'un modulaire à Ferrières pour la classe supplémentaire.

Il faut savoir que lorsque nous parlons d'ouverture de classes, il n'y a pas que les locations de modulaires, il faut aussi mettre du mobilier dans les classes. Tout cela engendre de nombreux frais.

bien fréquentées : 64 inscrits à Benon, 51 à Ferrières, 51 au Gué d'Alleré. Quant aux cantines, cela représente près de 340 repas jour.

Depuis quelque temps la commune de Ferrières laisse entendre que son Conseil municipal voudrait que la commune quitte le SIVOS prétextant que celui-ci leur coûte cher.

A notre dernière réunion du comité syndical, nous leur avons demandé de prendre une décision pour la première quinzaine de septembre. Cette décision a été repoussée à leur demande au 15 octobre. Il est prévu une réunion de travail avec les Maires des 4 communes pour envisager la suite à donner aux propositions de Ferrières. Il faut savoir que si une procédure de retrait devait avoir lieu, elle pourrait durer plusieurs mois voire plusieurs années.

De ce fait si la commune de Ferrières se retirait elle n'aurait plus que 3 classes dans lesquelles il y aurait en moyenne 3 niveaux par classe. Est-ce bien la bonne solution pour les enfants ?

En tout état de cause, il nous faut dès à présent prévoir la rentrée 2011.

Actuellement nos garderies sont

André Rabiller
Président du SIVOS



> Bienvenue à

> Alaris Informatique

Présents dans la commune depuis maintenant quatre ans, après une intégration réussie grâce aux associations du canton et un très bon accueil de la part des habitants de Benon, Emmanuelle Dechargé et Cyrille Baudiment s'étaient installés par goût dans notre région. Ils avaient émigré d'Ile-de-France en emmenant avec eux leurs activités professionnelles : elle, correctrice, notamment pour un groupe de presse spécialisé dans des revues professionnelles et lui associé dans une entreprise de services informatiques : dépannage, maintenance logiciel et matériel, développement de programmes.

Les infrastructures disponibles dans nos villages permettent aujourd'hui de s'organiser pour travailler entièrement à distance dans un cadre de vie agréable.

Le paysage technologique de notre pays permet d'envisager le développement de leur entreprise en étendant leur zone d'intervention à notre région. Avec des partenariats fructueux, comme avec l'agence de communication Evidence située à La Ronde, ils proposent leurs prestations aux particuliers et aux entreprises en réunissant grâce au télétravail une gamme complète de compétences au service de leurs clients.

Contact :

Alaris informatique

Tél : 06 85 70 15 06

Courriel : cyrille@alarisinformatique.fr

> Vie communale

> Marianne, une championne discrète

Marianne Bolteau, 14 ans et demi, lycéenne en seconde, habite chez ses parents au Peu, commune de Benon.

Ses vacances d'été, elle les passe à la piscine de Surgères, 7 entraînements intensifs par semaine. Elle est déjà, entre autres, championne départementale et par le biais d'un concours aux points par région elle rejoint 26 jeunes minimes et cadets pour représenter la région Poitou-Charentes.

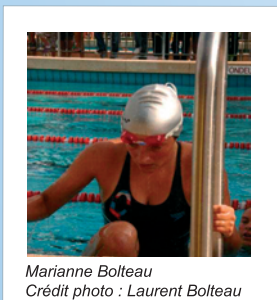
A Sanvignes les Mines, en Bourgogne, les 28 et 29 août derniers, parmi les 240 candidats des 8 régions présentes, Marianne a découvert pour la 1ère fois la grande compétition. Elle ne partait pas parmi les favoris. Mais sa volonté, malgré ses angoisses, lui donne des forces.

Résultats :

1er jour : 2e marche du podium sur le 200 mètres brasse en 3min 10sec 03.

2e jour : Forte de son succès, elle se hisse sur la plus haute marche du podium dans le 200 mètres 4 nages (papillon, dos, brasse, crawl) en 2min 56sec 23 et revient à Benon «Championne de France de Natation Estivale».

Marianne, très discrète, mérite bien les honneurs et encouragements de son village !



Marianne Bolteau
Crédit photo : Laurent Bolteau

> Véhicules communaux

Après de bons et loyaux services, la voiture des employés communaux a le droit de prendre sa retraite et de laisser place à une nouvelle fourgonnette, et à un camion benne ! En effet depuis le début du mandat, le Conseil municipal s'attache particulièrement à renouveler le parc de matériel d'entretien. Ce fut déjà le cas pour les deux tondeuses autoportées et tractées il y a 1 an et 2 ans !

La commission Communication travaille actuellement sur les futurs autocollants qui seront apposés sur les véhicules afin de mieux les identifier !

> Le Point Multi Service (PMS) de Benon : état du projet

En avril dernier, le Conseil municipal de Benon vous informait dans La Lettre de Benon des études en cours pour valider la faisabilité du projet de Point Multi Service.

La pré-étude faite par la SEMDAS (Conseil Général) a confirmé la faisabilité technique et économique du projet, qui, sous réserve de l'obtention des subventions, apparaît viable pour l'exploitant et sans incidence notables sur les finances de la commune.

Cette approche a été confirmée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Rochelle qui a réalisé un document plus complet aux fins de présenter nos dossiers de subvention dont les premiers (Etat, Conseil Général,) sont en cours d'instruction.

Sur le plan technique, M. Foulon, architecte à Saintes,

a été sélectionné par la commission Appels d'offres pour assurer la maîtrise d'œuvre. Une première réunion de travail a eu lieu avec l'architecte le 25 novembre pour examiner le cahier des charges établi par la commission Services de proximité.

Il est notamment prévu d'implanter le PMS dans l'enceinte du château, à proximité de la D116 et du camping, avec des parkings et un accès facile pour les clients.

M. Foulon doit nous remettre un dossier avec une première approche architecturale et financière précise avant fin décembre 2010.

Sous réserve d'obtention des subventions sollicitées, notre projet devrait devenir réalité fin 2011. Nous vous tiendrons bien sûr informés du suivi de cet important chantier dans La Lettre de Benon.



> Vos Commissions municipales

Voici la composition de vos commissions municipales qui a en partie été revue suite aux élections municipales complémentaires des 19 et 26 septembre 2010 et suite à l'élection du nouveau maire et des adjoints, le 1er octobre 2010.

• Commission Appel d'Offres et Marchés Adaptés

Président : Mme Sylvie ROCHETEAU.

Délégués titulaires

Mme Véronique PRUNOTTO.
M. André RABILLER.
M. Jacques METREAU.

Délégués suppléants

M. Bernard ROMILLY.
M. Daniel BOURREAU.
M. Antoine ARCHAMBEAU.

• Commission Finances

M. Alain COUDRIN (Rapporteur).
M. David OGIER.
M. Bernard ROMILLY.
M. Jean-Claude FAJOUX.

• Commission Voirie

M. Antoine VRIGNAUD (Rapporteur).
M. Daniel BOURREAU.
M. Jacques METREAU.
M. Antoine ARCHAMBEAU.
M. Frédéric OLLU.

• Commission Bâtiments

M. Alain COUDRIN (Rapporteur).
M. Antoine ARCHAMBEAU.
M. Frédéric OLLU.

• Commission Agriculture - Chasse - Bois

M. Antoine VRIGNAUD (Rapporteur).
M. Antoine ARCHAMBEAU.
M. Daniel BOURREAU.
M. Frédéric OLLU.

• Commission Camping - Tourisme
M. Thierry RAMBAUD (Rapporteur).
Mme Nicole GRASSET.
Mme Marie-Claude DUBAN.

• Commission PLU - Urbanisme - Assainissement
M. Bernard ROMILLY.
M. Thierry RAMBAUD.
M. Jacques METREAU.

• Commission Communication
M. Thierry RAMBAUD (Rapporteur).
M. Frédéric OLLU.
M. Jacques METREAU.

• Commission Services de proximité
M. Bernard ROMILLY (Rapporteur).
M. Thierry RAMBAUD.
Mme Véronique PRUNOTTO.

• Commission Matériels
M. Antoine ARCHAMBEAU (Rapporteur).
M. Antoine VRIGNAUD.
M. Alain COUDRIN.
M. Frédéric OLLU.

• Commission Cérémonies - Fêtes - Sports - Culture
M. Frédéric OLLU (Rapporteur).
Mme Marie-Claude DUBAN.
Mme Nicole GRASSET.
Mme Véronique PRUNOTTO.

• Commission Patrimoine forestier
M. David OGIER (Rapporteur).
Mme Nicole GRASSET.
Mme Marie-Claude DUBAN.
M. Antoine VRIGNAUD.
M. Frédéric OLLU.
André RABILLER (à titre consultatif).

• Commission Personnel
Mme Nicole GRASSET (Rapporteur).
Mme Véronique PRUNOTTO.
M. Daniel BOURREAU.
M. Jean-Claude FAJOUX.

Votre commune dispose par ailleurs de représentants au sein des entités suivantes (vous pouvez en consulter le détail en mairie) :

Communauté de Communes du Canton de Courçon.

Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLEC).

Syndicat à vocation scolaire d'Anais, Benon, Ferrières et le Gué d'Alléré (SIVOS).

Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin.

Syndicat Départemental de Construction et d'entretien de la voirie des Communes.

Syndicat Intercommunal d'aménagement Hydraulique du bassin versant du Curé.

Syndicat Départemental des Eaux.

Syndicat Intercommunal d'Assainissement Courçon/Benon.

Syndicat Mixte pour l'informatisation des Collectivités de Charente-Maritime.

Comité National d'Action Sociale pour le Personnel des Collectivités Territoriales (CNAS).

Syndicat départemental d'Electrification et Équipement Rural Charente-Maritime (SDEER).

Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).



> Chiens errants

Amaintes reprises, un chien errant couleur sable, de type labrador, a été observé dans le quartier de Lafond. Il a été vu évrant des poubelles et dégradant une clôture en grillage.

Rappelons que l'article 213-2 du Code rural interdit la divagation des chiens, tout comme des chats d'ailleurs. L'animal est susceptible d'être placé en fourrière. Il ne pourra être restitué à son maître qu'après paiement des frais de fourrière ou d'une amende forfaitaire à défaut de paiement.

> Concours des maisons décorées 2010

Les fêtes de fin d'année approchent. Bientôt nous allons tous faire LE sapin !!! Mais pourquoi pas également décorer l'extérieur de nos maisons ! Eh oui.. cette année encore, un concours de maisons décorées est organisé par la commission Fêtes et Cérémonies ! Si vous êtes tentés d'y participer, rien de plus facile : il vous suffit de remplir sur une feuille, vos noms, prénoms adresse et numéro de téléphone, et de mettre le tout dans la boîte aux lettres de la Mairie jusqu'au 17 décembre 2010. Le jury de la commission se déplacera la semaine suivante, pour évaluer vos chefs d'œuvres artistiques !!! Les résultats ainsi que la remise des prix auront lieu en janvier 2011.

A vous de jouer, et faites preuve d'imagination !



Concours des maisons décorées
Crédit photo : Thierry RAMBAUD

> Association Communale de Chasse Agrée de Benon (ACCA)

Président : Jacques CHENEREAU

1er vice-président : Régis CHAURAY

2e vice-président : Denis POUPARD

Secrétaire : Sylvie ROCHETEAU

Trésorier : Jacques METREAU.

Membres du bureau : Antoine ARCHAMBEAU, André MACAUD, Patrice MACAUD et Daniel RENAUD

Gardes-chasse : Cyrille CHENEREAU et Olivier GRASSET .

Le loto de l'ACCA prévu le 04 décembre n'a pu avoir lieu, cette date étant retenue par le Carrefour des Ecoliers. Rendez-vous pour le loto de l'ACCA samedi 15 janvier 2011, salle des fêtes de Benon, à 20 h 30.

> Covoiturage

Tous les jours, de nombreux habitants de Benon se rendent à leur travail en voiture, seuls. Le covoiturage peut permettre à plusieurs personnes de se regrouper pour parcourir ensemble le même trajet dans un seul véhicule.

Nous pouvons mettre en rapport les personnes intéressées. Pour cela, veuillez nous indiquer votre nom et vos coordonnées ainsi que le trajet que vous effectuez et à quelle heure.

Contact e-mail : t-rambaud@orange.fr

> La Banque alimentaire

La banque alimentaire distribue toute l'année des denrées alimentaires aux personnes les plus démunies, sous conditions de ressources. Sur le canton, une permanence est assurée à St-Jean de Liversay (ancienne école de Luché) tous les vendredis de semaines impaires, de 15 à 16 h.

Contact : Robert MARTINEAU

Tél. 05 46 01 84 77 – 06 86 03 26 45

> Le Château se réhabilite

1ère phase : 2e étage du bâtiment central, aménagement de 5 salles.

La commission Bâtiments avec un budget de quelque 53 000 euros dont 20 000 euros de subventions a mené à bien le chantier : remplacement de toutes les ouvertures ; isolation et pose de plafonds suspendus ; isolation et doublage des murs extérieurs ; mise aux normes électriques ; radiateurs électriques ; mise en attente des circuits pour futur chauffage central ; ponçage des parquets (traitement par les services techniques communaux) ; pose de fibre de verre ; peinture des boiseries et murs.

L'ensemble des travaux a été réalisé par des entreprises locales. Depuis la rentrée, les salles ainsi rénovées sont attribuées aux associations de la commune : le Foyer rural ; l'atelier Atrium ; le Comité des fêtes, l'Association Communale de Chasse Agrée.

> Fruits, légumes et fruits de mer à Benon

Tous les vendredis matin, de 8 h à 12 h 30, place de l'église, un commerçant ambulant propose fruits et légumes, primeurs, coquillages et crustacés.

CONTACT

Mairie de Benon
Château Musset
17170 BENON

05.46.01.61.48

05.46.01.01.19

E-mail : benon@mairie17.com

www.aunisverte.com

Heures d'ouverture au public

Lundi : 14h00 à 18h00

Mardi : 14h00 à 18h00

Jeudi : 14h00 à 18h00

Vendredi : 14h00 à 16h30